



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 4 de l'ordre du jour

CX/EXEC 17/74/4

Août 2017

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

### Soixante-quatorzième session

#### LE POINT SUR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU CODEX 2017-2019

##### Généralités

1. À sa soixante-treizième session (juillet 2017), le Comité exécutif:
  - i. a confirmé la mission et les objectifs de la Stratégie de communication du Codex 2017-2019 (ci-après dénommée «la stratégie»);
  - ii. a demandé au Secrétariat du Codex de présenter la stratégie complète à la soixante-quatorzième session du Comité exécutif (septembre 2017), pour examen et approbation;
  - iii. a suggéré que le Comité, à sa soixante-quatorzième session, réfléchisse à la façon dont le Comité pourrait contribuer à l'élaboration future de la stratégie.
2. La stratégie figure à l'annexe I.

##### Orientations stratégiques fournies par le Comité exécutif

3. Les membres du Comité exécutif sont invités à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie en fournissant des orientations stratégiques et des solutions pour mieux atteindre ses principaux groupes cibles, à savoir les responsables des politiques gouvernementales qui décident des investissements et font jouer leur influence en faveur de l'engagement et de la participation au Codex au niveau national.

##### Recommandation

4. Le Comité exécutif est invité à approuver la stratégie de communication du Codex 2017-2019 et à encourager toutes les parties concernées à œuvrer pour assurer le succès de sa mise en œuvre.

## Stratégie de communication du Codex 2017-2019

Cette stratégie indique la mission et les objectifs du Secrétariat du Codex concernant la communication. Elle contient un tableau indiquant les activités, les buts et les indicateurs pour les objectifs ainsi que des informations sur le budget et le suivi.

### Déclaration de mission

Fournir à toutes les parties prenantes les outils et les moyens de participer de manière efficace aux activités du Codex et les aider à mieux faire connaître ces activités dans leur pays.

### Objectifs

Les objectifs seront axés sur les activités de communication menées par le Secrétariat du Codex. Avec l'ajout de l'objectif 6, la stratégie sera plus étroitement liée aux six comités régionaux FAO/OMS de coordination. Sur les deux années couvertes par la stratégie, chaque région prendra la direction pendant quatre mois durant lesquels le Secrétariat transmettra les communications, les activités, les publications et les actualités à cette région, en collaboration avec la FAO, l'OMS et le coordonnateur régional, sur les sujets d'importance et d'intérêt mutuels.

#### Objectif 1

*Établir des voies de communication claires et transparentes (internes et externes) avec le Secrétariat du Codex.*

#### Objectif 2

*Faire en sorte que les membres du Codex reçoivent des communications régulières, cohérentes, fiables, pertinentes et utilisables pour améliorer leurs connaissances, renforcer leurs capacités et promouvoir leur participation active aux travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.*

#### Objectif 3

*Donner aux présidents des comités du Codex et aux gouvernements hôtes du Codex les moyens de recevoir des indications pertinentes et utilisables afin d'améliorer leurs connaissances, de contribuer à rationaliser et harmoniser les modes de fonctionnement des comités et d'aider ceux-ci à jouer un rôle fructueux dans les travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.*

#### Objectif 4

*Aider les organisations mères, la FAO et l'OMS, à mener des activités de sensibilisation et de communication efficaces auprès des États membres sur les questions intéressant le Codex et les activités apparentées.*

#### Objectif 5

*Encourager les observateurs à appuyer la collaboration et la coopération pour l'élaboration des normes du Codex*

#### Objectif 6

*Collaborer avec les comités régionaux FAO/OMS de coordination pour recenser, élaborer et mettre en œuvre des initiatives de communication efficaces.*

### Groupes cibles

Le principal groupe cible du Codex comprend les responsables des politiques gouvernementales qui décident des investissements et font jouer leur influence en faveur de l'engagement et de la participation au Codex au niveau national.

Il y a d'autres cibles à la fois internes – au sein des organisations mères et de la communauté du Codex (membres et observateurs) – et externes. Les cibles externes comprennent diverses parties prenantes tout le long du chemin qui mène de la ferme à la table.

Le tableau 1 ci-dessous indique les activités avec les buts et les indicateurs liés aux six objectifs.

Objectif	Activités	Buts	Indicateurs
<p><b>1. Établir des voies de communication claires et transparentes (internes et externes) avec le Secrétariat du Codex.</b></p>	<p>1.1. Renforcer et améliorer la gestion des documents, le flux du travail et les politiques et systèmes de distribution 1.2. Maintenir un site web actif et actualisé 1.3. Maintenir le contenu des médias sociaux</p>	<p>À la quarante-deuxième session de la Commission (juillet 2019), 80 pour cent des membres/observateurs interrogés déclarent que l'actualité, l'accessibilité et la qualité des communications du Codex sont «excellentes» ou «bonnes»</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de documents de travail et de rapports de comités</li> <li>• Consultations du site web</li> <li>• Statistiques sur les médias sociaux</li> </ul>
<p><b>2. Faire en sorte que les membres du Codex reçoivent des communications régulières, cohérentes, fiables, pertinentes et utilisables pour améliorer leurs connaissances, renforcer leurs capacités et promouvoir leur participation active aux travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.</b></p>	<p>2.1 Fournir aux points de contact du Codex des outils de communication efficaces et ponctuels et les aider à dialoguer avec les parties prenantes nationales 2.2 Travailler avec les points de contact du Codex sur toutes les initiatives de communication 2.3 Participer avec la FAO et l'OMS à leurs initiatives de communication pour les membres (y compris la formation en ligne et le Fonds fiduciaire du Codex)</p>	<p>À la quarante-deuxième session de la Commission (juillet 2019), 50 pour cent des parties prenantes interrogées déclarent «la plupart des personnes dans notre communauté connaissent le Codex mais mal» À la quarante-deuxième session de la Commission, plus de 50 pour cent des points de contact du Codex se sont engagés avec le Secrétariat à développer et à adopter des outils de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des groupes de travail électronique en ligne</li> <li>• Pourcentage des textes du Codex nécessitant des observations à l'aide d'outils en ligne</li> <li>• Nombre de publications</li> <li>• Version consultable du Manuel de procédure en ligne</li> </ul>
<p><b>3. Donner aux présidents des comités du Codex et aux gouvernements hôtes du Codex les moyens de recevoir des indications pertinentes et utilisables afin d'améliorer leurs connaissances, de contribuer à rationaliser et harmoniser les modes de fonctionnement des comités et d'aider ceux-ci à jouer un rôle fructueux dans les travaux relatifs à l'établissement de normes internationales.</b></p>	<p>3.1 Organiser des ateliers destinés aux présidents et aux secrétariats hôtes 3.2 Communiquer régulièrement avec les secrétariats hôtes pour examiner les questions d'intérêt commun et identifier les meilleures pratiques 3.3 Élaborer un plan de travail pour de petites initiatives de communication pour chaque réunion du Codex 3.4 Mettre à l'essai des techniques de séminaires en ligne 3.5 Publier des lignes directrices pour l'utilisation des logos de la FAO et de l'OMS et l'identité visuelle du Codex 3.6 Adopter une identité visuelle pour chaque session /cycle d'événements du Codex</p>	<p>À la quarante-deuxième session de la Commission, avoir planifié et organisé des ateliers de formation pour des groupes cibles À la quarante-deuxième session de la Commission, avoir tenu des sessions de séminaires pilotes pour les groupes de travail électroniques ou d'autres groupes/réunions En décembre 2017, avoir publié des orientations sur l'utilisation des logos de la FAO et de l'OMS et l'identité visuelle du Codex Appeler davantage l'attention sur chaque session du Codex par le biais</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers organisés</li> <li>• Nombre de séminaires pilotes en ligne tenus et degré de satisfaction exprimé par les participants</li> <li>• Nombre de réunions tenues conformément aux lignes directrices sur l'utilisation des logos et l'identité visuelle</li> <li>• Nombre d'articles liés aux réunions du Codex publiés, volume des produits issus des médias sociaux, etc.</li> </ul>

		du site web du Codex et d'une collaboration locale	
<b>4. Aider les organisations mères, la FAO et l'OMS, à mener des activités de sensibilisation et de communication efficaces auprès des États membres sur les questions intéressant le Codex et les activités apparentées.</b>	<p>4.1 Travailler avec les fonctionnaires de la FAO et de l'OMS et les départements chargés des communications pour mieux promouvoir les activités du Codex au niveau national</p> <p>4.2 Veiller à ce que les activités de communication du Codex favorisent l'alignement sur les principaux objectifs des organisations mères (objectifs de développement durable, résistance aux antimicrobiens, journées mondiales, etc.), le mandat du Codex et le Plan stratégique du Codex.</p>	À la quarante-deuxième session de la Commission, avoir organisé un événement parallèle ou similaire lors d'une réunion officielle de la FAO et de l'OMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'initiatives conjointes dans le domaine de la communication</li> <li>• Événement organisé lors d'une réunion de haut niveau</li> </ul>
<b>5. Encourager les observateurs à appuyer la collaboration et la coopération pour l'élaboration des normes du Codex</b>	<p>5.1 Contacter tous les observateurs pour évaluer les occasions de collaborer dans le domaine des communications</p> <p>5.2 Élaborer des projets de réunions, d'ateliers et de tables rondes avec les observateurs auprès du Codex et d'événements avec des tiers</p>	<p>À la quarante et unième session de la Commission (juillet 2018), avoir collaboré avec des observateurs auprès du Codex pour des initiatives conjointes</p> <p>Organiser des événements avec des observateurs lors de réunions du Codex</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre (et utilité évaluée) d'initiatives de communication conjointes avec des observateurs</li> </ul>
<b>6. Collaborer avec les comités régionaux FAO/OMS de coordination pour recenser, élaborer et mettre en œuvre des initiatives de communication efficaces.</b>	<p>6.1 Élaborer un plan de travail spécifique sur les communications avec chaque comité régional de coordination pour chaque initiative régionale</p> <p>6.2 Conjointement avec les régions de la FAO et de l'OMS, mettre en relief les activités régionales du Codex</p> <p>6.3 Promouvoir des exemples de réussite et des initiatives régionales au moyen des voies de communication du Codex conjointement avec la FAO et l'OMS</p>	À la quarante-deuxième session de la Commission, avoir réalisé des projets régionaux en matière de communication et les avoir publiés sur le site web du Codex	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre (et utilité évaluée) d'initiatives de communication régionales</li> </ul>

Tableau 1

**Budget et ressources**

La stratégie 2015-2017 a recensé les ressources nécessaires pour lancer et mettre en œuvre une stratégie de communication. Un appui aux Départements de la FAO et de l'OMS chargés des communications et l'accès à leurs voies de communication s'imposent également. Au sein du Secrétariat du Codex, un fonctionnaire principal devra diriger les activités de communication et en établir les priorités. Il aura également besoin de ressources humaines en nombre suffisant et d'une collaboration au sein du Secrétariat pour mener les activités et atteindre les objectifs recensés dans la stratégie.

On suppose que les fonds disponibles pour les communications resteront aux niveaux actuels pour la période 2017-2109.

**Suivi et évaluation**

Le suivi de la stratégie restera lié à l'établissement du rapport annuel sur l'état d'avancement général de la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex.

**Conclusion**

La stratégie de communication du Codex 2017-2019 continuera de viser à donner l'accès à des informations sur le Codex qui soient compréhensibles, convaincantes et exploitables. La stratégie et le plan de travail correspondant partageront et promouvront les valeurs essentielles du Codex pour fournir aux membres, aux observateurs et à toutes les autres parties prenantes en temps voulu un accès amélioré aux informations sur le Codex, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Codex et à l'exécution de son mandat.